

Direction : Direction Générale

Affaires Foncières et Juridiques

REF : FONCIER2006003

Signataire : FG/SD

OBJET : Cession à la SCIC Habitats Solidaires de l'immeuble situé 13 rue Trevet, cadastré BC N° 32 à Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la lettre de la SCIC Habitats Solidaires en date du 1^{er} décembre 2005,

Vu le courrier de la Ville en date du 6 décembre 2005,

Vu l'avis des services fiscaux réactualisé le 16 décembre 2005,

Considérant l'intérêt de céder le bien communal situé 13 rue Trevet, afin de le réhabiliter et d'y créer 4 logements transitoires très sociaux,

A la majorité des membres du conseil, Madame DUPUIS s'étant abstenue,

DELIBERE :

Article 1 : Décide de céder l'immeuble situé 13 rue Trevet à Aubervilliers, cadastré BC N° 32, au profit de la SCIC Habitats Solidaires.

Article 2 : Le prix de cession est fixé à 46.000 Euros, libère de toute occupation.

Article 3 : Autorise le Maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

La recette résultant de cette cession sera imputée au 203-775-824

le Maire